

**Commune de LA CHAPELLE CHAUSSEE**

Arrondissement de Rennes

Canton de Montauban de Bretagne

**REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2015**

**Le deux mars deux mille quinze** à 20h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Pascal PINAULT Maire

Etaient présents : Ms PICHOUX – BUAN – Mmes LESAGE- GORIAUX (adjoints) Mmes REBILLARD – BOSSARD JAQUET – GOUDE VENIEN- MAURY- Ms GLOAGUEN – MOUCHOUX REBILLARD- RIALLAND – REMONTE

Absentes excusées : Mmes DE LA VILLEON – NOURRISSON

Date de la convocation : 25 février 2015

Mme DE LA VILLEON Laure a donné procuration à Monsieur BUAN Jean-Marc

Mme NOURRISSON Isabelle a donné procuration à Monsieur GLOAGUEN Frédéric

**Délibération N° 2015-03-01**

**APPROBATION DE LA REUNION DE CONSEIL DU 5 FEVRIER 2015**

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la séance du 5 février 2015 à se prononcer sur la rédaction du compte-rendu des délibérations de la réunion.

A l'unanimité les conseillers municipaux présents lors de la séance adoptent la rédaction de la séance du 5 février 2015

**Délibération N° 2015-03-02**

**NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur le Maire propose la nomination de M. Patrick PICHOUX , secrétaire de séance.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal accepte la nomination de M. Patrick PICHOUX secrétaire de séance.

**Délibération N° 2015-03-03**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Le compte administratif 2014 du budget communal dressé par Monsieur Pascal PINAULT, Maire est présenté par Monsieur Patrick PICHOUX 1<sup>er</sup> adjoint.

**Les résultats sont les suivants :**

**En section de fonctionnement :**

	Réalisé
dépenses	<b>844 093.68</b>
recettes	<b><u>1 099.981.69</u></b>
<b>soit excédent de clôture</b>	<b><u>255 888.02 €</u></b>

**en section d'investissement**

	Réalisé
dépenses	231 529.88
recettes	<u>236 685.63</u>

**soit excédent de clôture 5 155.75 €**

le Conseil Municipal est appelé à voter le compte administratif 2014 dressé par M PINAULT Pascal Maire

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2014. L'excédent de fonctionnement sera reporté en section d'investissement du budget primitif 2015 à l'article 1068 soit 255 888.02 €

**Délibération N° 2015-03-04**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2014 BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le compte administratif 2014 du budget assainissement dressé par Monsieur Pascal PINAULT, Maire est présenté par Monsieur Patrick PICHOUX 1<sup>er</sup> adjoint.

**En section de fonctionnement**

	Réalisé
Dépenses	23 020.16
Recettes	<u>65 282.26</u>
<b>Soit un excédent de clôture</b>	<b>42 262.10</b>

**En section d'investissement**

	Réalisé
Dépenses	23 901.04
Recettes	<u>73 876.04</u>
<b>Soit un excédent de clôture</b>	<b>49 975.00</b>

le Conseil Municipal est appelé à voter le compte administratif 2014 dressé par M PINAULT Pascal Maire

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2014 du budget assainissement.

Dit que le transfert de ce budget va être réalisé au sein de Rennes Métropole dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Délibération N° 2015-03-05**

**SUBVENTIONS 2015 ASSOCIATIONS COMMUNALES**

La commission sport et animations a étudié les demandes de subventions et propose d'attribuer les subventions suivantes :

Nom de l'association	Décision
COMITE DES FETES	800 €
GYMNASTIQUE	230 €
CATM	200 €
CLUB DE LA BONNE HUMEUR	250 €
PERE LEON	500 €
LA CHAPELLE ENJOUEE	500 €
LA CHAPELLE BIEN CHAUSSEE	500 €
ACCA	450 €
DECLIC subvention de fonctionnement	3 324 €
A.P.E. Subvention de fonctionnement	700 €

A.P.E.L. Ecole privée subvention de fonctionnement	250€
--	------

### **SUBVENTIONS SPECIFIQUES AUX ECOLES**

<b><u>NOM SUBVENTION</u></b>	<b><u>ECOLE PUBLIQUE (208 élèves)</u></b>	<b><u>ECOLE PRIVEE (54 élèves)</u></b>
Arbre de Noël 8.50€/élève	1 768€ (versée à l'APEP)	459 € (versée à l'AEPEC)
Sortie de fin d'année (200 €/classe	1 600 € (versée à l'APEP)	400 € (versée à l'AEPEC)
Classe de découverte (sortie sup. à 1 jour (50€/enfant de la commune)		450 € ((9 enfants de la commune) (versée à l'AEPEC)
Subvention achat livres pour bibliothèque scolaire	1000 € (versée à l'A.P.E.)	

Les demandes suivantes sont ajournées dans l'attente de renseignements complémentaires.

VOLLEY BALL	600 €	Voir avec Langan les effectifs
FOOT BALL	800 €	En attente demande de l'association
PREVENTION ROUTIERE	50 €	A confirmer
COMICE AGRICOLE	861.70 €	Selon l'organisation du comice agricole sur le nouveau territoire
FESTIVAL EN PAYS DE BROCELIANDE	0	Refus cette année, ne correspond pas à nos animations prévues cette année.

Il est proposé pour les deux associations ci-dessous de proposer en réunion de CCAS ces demandes.

ADAPEI	50		
ADMR	1846		1.50/hbt

Le CCAS ne souhaite pas solliciter de subvention pour l'année 2015 du fait des résultats excédentaires de son budget.

#### **Délibération N° 2015-03-06**

#### **ASSOCIATION FAMILLE, ENFANCE, LOISIRS (AFEL) - SUBVENTION 2015**

Mme Carine LESAGE, adjointe, fait part de l'entrevue avec les membres de l'AFEL sur la demande de subvention pour l'année 2015 et les projets à venir cette année. N'ayant pas le bilan de l'année 2014, il est proposé d'ajourner l'attribution de subvention à l'association dans l'attente de renseignements complémentaires.

Afin de ne pas entraîner des soucis de trésorerie à l'association, il est proposé de verser un acompte de subvention de 25 000 €

Après délibération :

Le Conseil Municipal approuve le versement d'un acompte de subvention de 25 000 € à l'association Famille, enfance loisirs dans l'attente de l'attribution de la subvention globale.

Demande que cet acompte soit versé dès que possible à l'association afin de ne pas pénaliser leur trésorerie.

#### **Délibération N° 2015-03-07**

#### **PARKING ET RUE DU LAVOIR**

Monsieur Jean Marc BUAN informe le Conseil Municipal que le dossier de consultation des entreprises est prêt à être lancé par appel d'offres, procédure adaptée. Il est nécessaire d'autoriser le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres, marché public. Le marché comportera 2 tranches :

- L'une ferme : le parking et le plateau rue du Lavoir
- Une tranche conditionnelle pour le carrefour RD 81/VC10 et stationnement RD 81

Le Conseil Municipal après délibération :

Autorise le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement du parking du centre social et l'aménagement sécurisé de la rue du Lavoir (RD 81.)

Donne pouvoir au Maire pour programmer la commission d'ouverture des plis le 2 avril prochain avec la commission dûment désignée.

#### **Délibération N° 2015-03-08**

##### **Travaux effacement réseaux rue du Lavoir**

Monsieur Patrick PICHOUX, adjoint, présente la proposition d'effacement des réseaux électriques à réaliser dans le cadre du projet de parking du centre social, et d'aménagement sécurisé de la rue du Lavoir.

Le Syndicat Départemental d'Electrification a estimé le coût de cet effacement à 125 400 €. Après déduction des subventions pouvant être accordées la participation de la commune s'élèvera à 41 800 €.

Le Syndicat Département d'Electrification propose de lancer une étude détaillée afin de chiffrer également l'éclairage public et le réseau télécom non compris dans cette estimation. Le coût de cette étude n'est pas chiffré pour l'instant des conseillers auraient aimé connaître son coût.

Le Conseil Municipal après délibération : (2 abstentions du fait de la méconnaissance du coût de l'étude)

Décide de lancer l'étude détaillée de l'ensemble des réseaux auprès du Syndicat Départemental d'Electrification avant de se prononcer sur la réalisation de ces travaux.

#### **Délibération N° 2015-03-09**

##### **DECLIC PARTICIPATION 2015**

Monsieur le Maire propose de reconduire pour 2015 l'intervention de l'association DECLIC pour l'entretien des espaces verts sur la commune.

Cette association d'insertion peut intervenir sur l'entretien des pelouses, tailles etc.

La proposition cette année serait de

Soit 20 jours de prestations (coût estimé 7 660 €)

Soit 14 jours de prestations (coût estimé 5 362 €)

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le nombre de jours de prestations entretien des espaces verts à réaliser sur la commune par l'association DECLIC.

Après vote

Pour 20 jours de prestations : 9 voix

Pour 14 jours de prestations : 5 voix

Abstention : 1 voix

Le Conseil Municipal décide d'attribuer 20 jours de prestations à réaliser par l'association DECLIC en 2015

#### **Délibération N° 2015-03-10**

##### **COMMUNE DE BECHEREL**

Dans le cadre de la dissolution de la Communauté de communes du Pays de Bécherel, le bâtiment situé 2 rue de la Libération (ex maison du Développement) a été transféré à la commune de Bécherel.

Ce bâtiment est à vendre depuis, la commune de Bécherel a un acheteur potentiel et propose de lui faire une proposition de vente à 232 000 € net vendeur. Elle sollicite les communes de l'ex communauté de communes afin de connaître leur avis sur la vente de ce bâti.

Après délibération le Conseil Municipal

Emet un avis favorable à la proposition de vente de l'ex maison du Développement au prix proposé par la commune de Bécherel.

#### **Délibération N° 2015-03-11**

#### **PARTICIPATION AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE L'EX COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BECHEREL A LA COMMUNE DE BECHEREL**

La commune de Bécherel, propriétaire de l'ex communauté de Communes, sollicite l'ensemble des 10 communes sur les charges de fonctionnement de cette bâtisse qui a été transférée à la commune de Bécherel après dissolution de la Communauté de Communes du Pays de Bécherel.

La commune de Bécherel supporte depuis les charges de fonctionnement de ce bâtiment à savoir les remboursements des échéances de l'emprunt, et les frais de fonctionnement (taxe foncière et électricité).

Une répartition entre les 10 communes selon une clé de répartition est proposée, soit pour la commune de la CHAPELLE CHAUSSEE 820.98€ selon l'état établi sur l'exercice 2014.

Après délibération :

La commune de la Chapelle Chaussée décide de participer aux charges de fonctionnement de la commune de Bécherel sur l'ex communauté de Communes selon la clé de répartition présentée soit pour la commune de la Chapelle Chaussée 820.98 €

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### Commission communale des impôts locaux

La liste des personnes désignées par le Centre des Impôts comme commissaires au sein de la commission communale des impôts locaux est énumérée.

##### Commissaires titulaires

Jean Marc BUAN  
Pierre DEBOULLET  
Michel MOUCHOUX REBILLARD  
Arsène LEBRETON  
Gilles GALLET  
Michel HUET de Cardroc

##### commissaires suppléants

Jérôme Verger  
Henri DENOUAL  
Gwenaëlle GRALL  
Jacqueline CASSIGNEUL  
Claude ALIX  
René ROB

Cette commission se réunira prochainement.

##### Plan Communal de déplacement

La première réunion a du être annulée pour raison familiale du représentant de Rennes Métropole, elle est reportée au vendredi 27 mars prochain à 19h30.

### Ecole publique

Une première rencontre avec l'architecte M TRICOT et M BUAN et Mmes LESAGE et MAURY a eut lieu dans les locaux actuels pour établir les actions à mener : diagnostics divers, demande de plans numérisés etc.

### Numéros de rues

La réunion avec la population va être organisée le samedi 7 mars pour la remise des numéros de rues.

### Journée du patrimoine

L'animation va être reconduite cette année, une première réunion de préparation aura lieu le 28 avril à 20h00

### Comice agricole

Le bilan du comice est présenté au conseil Municipal. L'interrogation est faite sur la poursuite du comice du fait de la suppression du canton de Bécherel et du redécoupage du canton. Le projet de concours de labours départemental sur le territoire est à l'ébauche, les jeunes agriculteurs envisage de poser candidature pour cette manifestation en 2016.

### Téléphonie

Mme GORIAUX expose la nécessité d'attribuer aux agents techniques travaillant seul un système de téléphone en PTI (protection travailleur isolé) qui en cas d'accident, chute prévient les secours et géo localise l'agent en difficulté. Mme Goriaux a contacté plusieurs fournisseurs de ce système, le moins cher est chiffré à 159.90 € ht/l'unité. Il est nécessaire de prendre un abonnement pour la téléphonie, Orange propose des abonnements à 10 €/mois . La commande de ce type de matériel va être lancée rapidement afin de fournir aux agents communaux ces téléphones.

### Employé communal

Olivier COUDRAY a été recruté pour remplacer Maxime KIRIOLET dont le contrat n'a pas été renouvelé. M. le Maire rappelle les arguments de la non reconduction du contrat. Olivier Coudray avait postulé lors du précédent recrutement et était positionné en 2eme dans le choix de la commission. M le Maire a souhaité le prendre du fait de ce positionnement à l'origine dans les choix de recrutement. Son contrat va débiter le 16 mars prochain.

### Brioche de l'amitié

Animation en faveur des personnes handicapées, elle va avoir lieu du 19 au 25 mars prochain. Coût des brioches 4.50 €. Des ventes aux écoles de la commune vont avoir lieu ainsi qu'au sein du club des personnes âgées. Les conseillers sont sollicités pour en vendre également dans leur entourage.

### Juliette au pays des Embuches

Une présentation de l'atelier théâtre « Juliette au pays des embuches » est faite par Mme GORIAUX. Cette animation d'information et de prévention des chutes aura lieu le 31 mars prochain à Romillé pour les personnes âgées. Par la suite des ateliers équilibres vont être organisés à la Chapelle Chaussée.

### Dates à retenir

La date du vote du budget primitif est retardée au 9 avril 2015, la réunion prévu le 23 mars est annulée.

Le 23 mars la commission urbanisme se réunira à 14h00 avec Rennes Métropole thème « les formes urbaines »

La commission information se réunira le 16 mars pour la confection de l'écho

Commission enfance le 13 mars à 20h00.